

Investissements

Création
de Forinvest BA p. 9

Biodiversité

6^e université d'été
de Bourgogne p. 11

Matériels

Euroforest 2010 p. 13

Fiche

Les maladies
du châtaignier p. 35

Forêts de France

www.foretprivée.fr
Le site de la forêt privée française

Dossier Châtaignier

- Une essence à découvrir
- Produire du bois d'œuvre
- Des expériences de propriétaires

Banc public avec une structure en fer brut et une assise en bois de châtaignier.

Contact : Atelier Chatersèn,
Manufacture de mobilier & de clôtures en
bois de châtaignier des Cévennes, Cuyeirolles,
48330 Saint-Étienne Vallée Française
Tél. : 04 66 45 78 98
Mail : contact@atelierchatersen.com
Site Internet : www.atelierchatersen.com.



« Je voulais vivre de la forêt dans la forêt »

Interview d'Arnaud Mainardi, fondateur de l'Atelier Chatersèn.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

À l'origine, il s'agit d'une entreprise de travaux forestiers. L'Atelier Chatersèn a été créé en 2006. J'emploie un salarié. Nous fabriquons des salons de jardin, des meubles, du mobilier urbain, des clôtures, de la décoration et des agencements d'intérieur et d'extérieur écologiques en bois de châtaignier. Notre démarche s'inscrit dans le mouvement du slow design et de l'art and craft. Nos produits sont élaborés en concertation avec les clients puis sont réalisés sur mesure pour répondre au mieux à leurs attentes.

Qu'est-ce que le slow design ?

Le slow design est né d'un mouvement qui vient interroger notre mode de vie actuel avant tout basé sur la rapidité et le profit. C'est une nouvelle façon de penser sa décoration, il s'agit d'une philosophie privilégiant le bien-être, le respect de la nature et des hommes. Les objets « slow » sont uniques et/ou en édition limitée. Il s'agit souvent de recyclage de matériaux ou d'utilisation de matériaux, dans le respect de l'environnement, encourageant le développement durable.

À propos de matériaux, d'où vient le bois que vous utilisez pour vos créations ?

Nous travaillons en collaboration avec le CRPF et la Coopérative la Forêt privée lozérienne et gardoise. Nous travaillons principalement en forêt privée, avec des propriétaires ayant des forêts certifiées PEFC. Nous faisons des travaux d'amélioration de jeu-

nes taillis de châtaignier, des éclaircies entre dix et quinze ans, sur des petites surfaces entre deux et quatre hectares.

Pourquoi utilisez-vous du bois de châtaignier ?

Parce que c'est l'alternative naturelle aux bois exotiques et aux bois traités. Le châtaignier est très présent dans les Cévennes lozériennes (1 800 hectares). Il avait surtout été planté pour le fruit, mais a été abandonné à la suite de l'exode rural et des maladies. À ce sujet, il faut évoquer les travaux réalisés par le CRPF, il y a quelques années déjà, ainsi que celui mené par l'Office national des forêts, travaux ayant trait au développement des massifs de châtaigniers et qui ont permis à cet arbre d'être à nouveau cultivé dans la région.

Quelles sont ses qualités ?

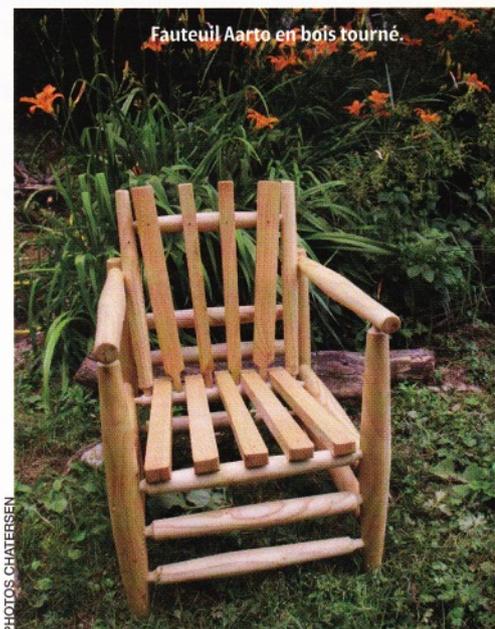
Le bois de châtaignier est riche en tanins, il est donc naturellement durable en extérieur, sans traitement. Il fait partie des rares essences européennes à concurrencer les bois exotiques ou les bois traités chimiquement. Il a de grandes qualités mécaniques et se fend bien, ce qui facilite les travaux. En un mot, il s'est imposé de lui-même.

Garde-t-il sa couleur or en extérieur ?

Une fois façonné, le bois de châtaignier révèle des tons miel que l'on peut conserver en le protégeant avec un traitement. On peut également choisir de le laisser révéler sa teinte naturelle gris argent sous l'effet des UV et de la pluie.



Fauteuil écologique Eemeli.



Fauteuil Aarto en bois tourné.

PHOTOS CHATERSÈN

Quels sont vos clients ?

Après le Grenelle 1, il y a eu un véritable engouement pour les produits « écologiques », nous travaillons en majorité avec des entreprises, mais aussi avec des collectivités et des communes, des ministères, des magasins et également des particuliers. Cache-conteneurs, bancs, corbeilles, aménagements de parcs ou de jardins, nous répondons à la demande croissante des collectivités en produits naturels sans traitement pour des aménagements urbains mais aussi pour l'aménagement des communes rurales. Nous pouvons intervenir directement dans la réalisation des aménagements ou travailler en partenariat avec des architectes ou des paysagistes pour proposer des solutions d'agencement aux communes, pour les parcs ou jardins.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CHRISTELLE MOUSSU